Problèmes de notre défense nationale : DCA, aviatoin et défense antichars

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **119 (1974)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-343878

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Problèmes de notre défense nationale

DCA, aviation et défense antichars

Certains ont — dans ce pays comme dans d'autres — peine à comprendre pourquoi la sagesse commande de conserver une armée et de continuer à consacrer à cette armée des sommes qui, prises isolément, apparaissent considérables. S'ils font présentement un peu moins parler d'eux, vraisemblablement en partie à cause de la guerre israélo-arabe d'octobre dernier, cela ne signifie certes pas que l'on approuve soudain partout le principe de la défense militaire et les frais qui découlent de sa réalisation. Il faut d'ailleurs bien reconnaître que la longue période d'absence d'hostilités ouvertes dont l'Europe bénéficie depuis 1945 et le rapprochement — partiel et largement dû au risque nucléaire — entre les deux Grands, URSS et Etats-Unis — sont de nature à susciter un espoir de paix durable. Mais il ne faut pas confondre désir et réalité, et il est irresponsable d'ignorer les aspects moins réconfortants de la réalité européenne.

En 1971, 189 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde à des fins militaires. 157 milliards, quelque 80% de cette somme, ont été dépensés par les deux alliances qui se font face en Europe, l'Otan et le Pacte de Varsovie, la part du lion revenant aux deux chefs de file, Etats-Unis (47 milliards) et URSS (42 milliards). Tel est le prix payé pour le maintien d'un potentiel militaire sans précédent: 2358 engins intercontinentaux à tête nucléaire du côté soviétique, 1710 du côté américain, des centaines de bombardiers dans les deux camps, d'immenses flottes capables d'intervenir à brève échéance sur tous les océans, 92 divisions, la majorité dans le camp communiste, maintenues à un degré de préparation élevé, entre la Norvège et les Alpes et comprenant un ensemble de 23 000 chars (lorsque l'Allemagne hitlérienne se lança à l'assaut de la Russie, elle disposait de moins de 4000 chars!).

Ces faits, et plus particulièrement la concentration de forces tant classiques que nucléaires au cœur de l'Europe, démontrent clairement que l'emploi de forces armées dans notre voisinage ne saurait être exclu même s'il apparaît fort improbable dans la conjoncture présente. Et comme une défense efficace ne s'improvise pas, que des troupes ne

peuvent être en mesure d'assumer les tâches qui leurs seraient imparties le cas échéant que si elles y ont été dûment préparées, qu'enfin l'acquisition d'armes modernes s'étend inévitablement sur plusieurs années, un petit Etat comme le nôtre n'a d'autre choix que de conserver son appareil de défense et de chercher à l'adapter à la menace potentielle qui résulte des moyens militaires disponibles en Europe.

Cette adaptation ne s'est, depuis quelque temps, pas effectuée comme la prudence l'eût conseillé. Malgré les changements intervenus — au détriment du camp occidental — dans le rapport des forces en Europe et la modernisation accélérée des armements à l'étranger, notre effort en matière de renouvellement de l'armement a en fait diminué. En prix constants (1965), nos dépenses d'armement qui ne constituent qu'approximativement 30 à 40% de l'ensemble de nos dépenses militaires ont baissé de 631 millions de francs en 1965 à 592 millions en 1970 et 507 millions en 1972.

Or, notre armement présente des lacunes graves dans deux secteurs essentiels, compte tenu des moyens que peuvent mettre en œuvre les puissances susceptibles, en cas de conflit en Europe, d'intervenir contre notre pays: il s'agit de la défense antichars d'une part et de la défense aérienne d'autre part. Sur le plan de la lutte antichars, l'introduction d'armes nouvelles s'impose aux niveaux unité, bataillon et régiment. Pour ce qui est de l'échelon dernier nommé, les responsables semblent s'engager sur la bonne voie puisqu'ils proposent aux chambres dans le cadre du programme d'armement 1974, l'acquisition d'une cinquantaine de chars suisses. Mais il ne s'agit là, bien entendu, que d'un début. Il faut que chaque division d'infanterie prévue pour le combat sur le plateau dispose de deux bataillons de chars, dont l'un serait réparti sur les régiments d'infanterie. Comme les divisions de campagne possèdent déjà un bataillon de chars, il reste à mettre sur pied 9 bataillons de chars, c'est-à-dire à acquérir quelque 300 blindés. Cette tâche doit être menée à bien dans un avenir proche.

Dans le domaine de la défense aérienne il est avant tout nécessaire de renforcer les moyens capables de protéger nos unités terrestres qui, en raison de la mission qui leur incombe — effectuer les ripostes nous permettant de sauvegarder la liberté d'action — et de leur nombre restreint — 18 bataillons de chars par rapport à bien plus d'une centaine de bataillons d'infanterie d'élite —, revêtent la plus grande importance:

les formations mécanisées. Cette tâche, la protection de secteur, doit être confiée tant à l'aviation qu'à la DCA. Il faut donc accélérer l'acquisition d'une série d'avions capables de remplir cette mission, c'est-à-dire le F-5 Tiger préconisé par nos aviateurs, appareil peu onéreux et adapté à cette tâche. Il faut en outre mettre en service des moyens de DCA appropriés. La solution idéale consisterait à introduire des fusées DCA mobiles à portée moyenne — le système franco-allemand Roland par exemple — et des chars DCA comme le système d'armes issu de la collaboration entre la République fédérale et la maison suisse Bührle. La Bundeswehr allemande a commandé plusieurs centaines de chars DCA de ce modèle, la Hollande s'en est assuré un certain nombre et l'Italie et la Belgique envisagent apparemment de faire de même. Comme des fusées répondant à nos besoins ne pourront guère être acquises avant le début de la prochaine décennie, nous avons lieu de nous intéresser avant tout au char DCA dont il vient d'être question.

Le coût des mesures d'armement décrites ci-dessus peut paraître élevé. Il est toutefois supportable pour un pays dont le produit national brut dépasse 100 milliards de francs.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER